Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Laurent-des-Mortiers - Tome III

Saint-Laurent-des-Mortiers. c^{on} de *Bierné* (4 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (15 kil. E.-S.-E.) ; à 40 kil. de Laval.

Anciens noms

Capellanus Sancti Laurentii de Morteriis, 1120 (Cart. du Geneteil). — *Dominus Sancti Laurentii de Morteriis,* 1202 circa (Cart. de l'hôp. d'Angers, p. 116). — *Saint Laurentz des Mortiers,* 1307 (Chart. de la Roë, H. 180). — *Villa Sancti Laurancii de Morteriis,* 1308 (Lib. G. Majoris, p. 212). — *Chastel, terre et chastellenie de Saint Laurens du Mortier,* 1362 (Arch. nat., P. 1.339, f. 1). — *Curatus Sancti Laurentii de Morteriis,* 1398 (Ibid., X/1a. 45, f. 168). — *Castell of Saint Laurence de Mortiers,* 1427 (Revue du Maine, t. XV, p. 343). — *Saint Lorens des Mortiers,* 1451 (Arch. de M.-et-L., fds Saint-Jean, E. 52). — *La commune des Mortiers,* 1794 (Arch. de la M., L. 195).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens, avec lambeaux de calcaire marneux et de faluns à Beaumont et à la Roche-Thoreau. » D.-P. Œ.

Territoire pénétrant à demi dans le département de Maine-et-Loire, traversé du N.-O. au S.-E. par le ruisseau de Savenières qui afflue à la Sarthe au-dessus de Morannes ; en pente du N. (70 m.) au S. (40 m.). « Le bourg, écrit la municipalité ambitieuse en 1791, est composé d'une ancienne ville qui a plusieurs rues avec une assez grande quantité de maisons ; c'est un passage fréquenté de la ci-devant province du Maine pour les foires du département de Maine-et-Loire, où passe une grande quantité de bestiaux, pour le commerce de la ci-devant province de Normandie ; quatre à cinq chemins très fréquentés, tels que ceux de Saint-Denis, Miré, Châteauneuf, Contigné, Cheré, Château-Gontier. » M. Port signale une voie ascendante de Sœurdres vers Saint-Laurent ; on la suit plus au N., dans la direction de Meslay. — Aujourd'hui routes pour Miré (M.-et-L., 4.500 m. S.-E.) ; Sœurdres (M.-et-L., 4.500 m. S.) ; Saint-Michel-de-Feins (2 kil. O.) ; Bierné (4 kil. N.).

Superficie, cadastrée en 1810 par M. Faverie, 1.006 hect. — « Le fond est bon, écrit Miroménil (1696), contenant 766 arpens, sçavoir : 252 en terres labourables, 138 en pastures, 113 en préz, 21 en bois, 136 en landes et terres ingrattes, 106 en vignes ; 8 métairies. » — « La moitié de la terre produit du froment, dit un mémoire du XVIII^{e} s., l'autre moitié du seigle, de l'avoine, du blé noir ; le vin y est bon. » Les vignobles, encore en faveur au commencement du XVIII^{e} s., ne sont plus qu'un souvenir. En 1504 Renée du Chesne, femme de Gilles Frezeau, donne au chapelain de la Raudière quinze quartiers de vignes à Molizé. Les autres bénéfices étaient dotés de même en partie.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 25, de 1621 à 1631 ; — 21, de 1700 à 1710. — 113 feux en 1688 ; — 127 feux en 1696 ; — 109 feux en 1700 et 1715 ; — 520 hab. en 1726 ; — 116 feux en 1732 ; — 165 feux en 1771 ; — 600 âmes en 1791 ; — 556 hab. en 1803 ; — 628 hab. en 1821 ; — 638 hab. en 1831 ; — 614 hab. en 1841 ; — 588 hab. en

1851 ; — 517 hab. en 1861 ; — 511 hab. en 1871 ; — 533 hab. en 1881 ; — 481 hab. en 1891 ; — 466 hab. en 1902, dont 240 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 44 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 40 fermes en 1843. En dépendent : Noirieux, 15 hab. ; les Roches, 18 hab.

Bureau de poste et *perception* de Bierné.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Laurent, 10 août.

Foires et marchés

Foire à la Saint-Laurent, supprimée par une ordonnance du 10 août 1699, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ; récemment, le mardi de Pâques. — *Marché* le mercredi. Tout est supprimé depuis quelques années.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné d'Écuillé ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du canton de Saint-Denis-d'Anjou en 1790 ; — unie au diocèse du Mans par le Concordat ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Saint-Denis.

Église orientée un peu N.-E., dédiée à saint Laurent, conservant de l'époque romane le côté méridional, y compris la tour, éclairée sur chaque face d'une ou deux fenêtres géminées comprises dans une archivolte aux moulures ornées de macarons. Cette tour est élancée ; l'escalier en colimaçon était habilement construit dans un espace très resserré, mais est devenu impraticable par l'usure des degrés. Le chœur fut refait et agrandi à une époque ancienne et, comme celui de Châtelain, voûté au moins en projet, appuyé pour cela d'énormes contreforts. Ces travaux ont disparu à l'intérieur depuis qu'en 1823-1851 on a fait en plâtre un chœur postiche, de forme circulaire, dans ce plan rectangulaire. On signale en 1615 la chapelle de Saint-Jouin, dont l'autel est reconstruit par René Gouesse, curé († 1684), celle de la Roche-Thoreau en 1657, l'autel de la Vierge en 1650. Les reliques de saint Clément et de saint Aimé, apportées de Rome par le P. Galois, provincial des Capucins de Bretagne, et données à l'église par Pierre Boisard, prieur de Vaulandry, furent exposées le 24 mars 1737.

Fondations anciennes. — La chapelle de Sainte-Catherine, antérieure à 1499, peut-être fondée par Thibault de Molizé, chevalier, à la disposition de l'évêque, fut unie à une confrérie du même vocable ; parmi les titulaires : Jean *Sourdille,* 1548, 1567 ; Pierre *Sourdille,* après 1570 ; François de *Chivré* ; Jean de *Salles,* 1576 ; Laurent *Sourdille,* 1643. — La Haterie, fondée d'une messe de la Vierge vers 1587, eut pour titulaire N. *Bruneau de Richebourg,* 1747. — Le Porchet, fondé d'un ordinaire de messes en 1523 par Jean Bouhours. — La sacristie à la présentation du curé et des paroissiens. La prestimonie du Fourchaud.

Cure à la présentation de l'évêque d'Angers.

Curés : *Mathieu,* chapelain de Saint-Laurent, présent à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers quand l'évêque, Renaud de Martigné, vint demander la prière des moines avant son voyage pour la Terre-Sainte, 28 mai 1120. — Pierre *Gerbert,* 1408. — Jean *Ligier,* 1456, vend avec les habitants une rente de la fabrique à Michel de Possard, seigneur de la Sionnière, 1466. Michel Picault est commis pour desservir la cure, 1467. — Guy *Godeau,* 1506. — Michel *Monnays,* docteur en théologie, régent en l'Université d'Angers, 1545. — Marin *Potier* cède au seigneur de la Sionnière une dîme qu'il avait à Argenton pour cinq hommées de vigne dans le clos du Grand-

Ray, 1585. — Mathurin *Jouy,* 1586. — N. *Potier,* inhumé au petit cimetière, le 19 janvier 1625. — René *Gouesse,* 27 juin 1626, mort, après avoir résigné, le 17 janvier 1684. — Charles *Chastelain,* 3 novembre 1677, inhumé dans le chœur de l'église, le 1er décembre 1693, âgé de cinquante-huit ans. — Gilles *Marais* (V. ce nom et les deux suivants), principal du collège de Château-Gontier, 1695-1710. — Jacques *Marais,* frère du précédent, 1710, inhumé le 30 septembre 1740. — Jean *Marais,* neveu du précédent, 1740, † le 12 juillet 1757. — Jean *Bault,* curé de N.-D. de Châteauneuf-sur-Sarthe, 3 octobre 1757, démissionne, 1759. — Louis *Bault,* frère du précédent, 1759, refuse, avec son vicaire, tout serment, et signe son dernier acte public le 24 septembre 1791. Interné au Grand-Séminaire d'Angers, 1792, il est noyé à Nantes le 10 décembre 1793. — Urbain *Bugeot,* vicaire depuis 1775, né à Candé, le 4 février 1747, incarcéré à Angers avec son curé puis déporté sur le *Français* en Espagne, où il aborde le 8 octobre 1792, revient prendre ses fonctions à Saint-Laurent à la paix, y est maintenu comme curé, 1803, et meurt, le 5 mai 1821.

L'intrus, Louis Poirier, vicaire à Saint-Samson d'Angers, élu le 11 septembre 1791, demande au département un traitement pour son chantre, juin 1792, est nommé le 1er novembre 1792 greffier de la municipalité et se retire ensuite à Château-Gontier, où il jouit d'une pension de l'État, pluviôse an IV.

Louis-Jean *Bourjuges,* 1821-1822. — André *Dellière,* 1822-1823. — Théophile-Joseph *Déniau-Lamarre,* 1823, † 1835. — Auguste *Mahier,* 1835, † 1862. — François *Lemeunier,* 1862-1870. — René *Coubard,* 1870-1873. — Henri *Chevalier,* 1873-1878. — Hippolyte *Hesteau,* 1878, † 1882. — Henri *Anis,* 1882-1890. — Victor *Lecottier,* 1890.

Presbytère, situé rue Saint-Jean, près de l'étang de Saint-Laurent, transféré au lieu de la Grande-Valette, 1714, et vendu nationalement. Le maire écrit au préfet en 1811 que le sieur Faribault, acquéreur, ne veut pas le revendre, et offre pour presbytère une maison qui lui appartient.

Petit *cimetière,* contigu à l'église, agrandi en 1700. — Grand cimetière, dont la croix est bénite en 1732, à 300 m. du bourg.

La chapelle de N.-D. de Pitié qui y fut fondée à la même époque est le siège de la confrérie des Agonisants, confirmée par Léon XII, le 17 mars 1826.

Écoles

Écoles. — Une école de garçons, dont quelques-uns étaient employés à l'église, fonctionnait en 1674. Par acte du 3 octobre 1698, devant Jean Pilastre, notaire à Cherré, les habitants procurèrent « au chapelain, maître de l'école pour les garçons, » une maison, un jardin, des vignes aux clos Pigneroche et du Seillage, et quelques rentes, à charge de faire la classe deux fois par jour, d'enseigner le catéchisme, la lecture et l'écriture, moyennant une rétribution de 5 ou 7 sols par mois. Les vacances étaient d'un mois à la récolte et de quinze jours aux vendanges. En cas de négligence, on retenait au maître d'école une rente de 15 ℔t et le loyer d'une maison. Il eut le bénéfice de Sainte-Catherine à partir de 1728.

Michel Le Pelletier, évêque d'Angers (1692-1706), voulant procurer aux enfants pauvres de son diocèse deux petits collèges, l'un fut établi à la Jumelière. Profitant des bonnes dispositions et des qualités de M. Gilles Marais, curé de Saint-Laurent, il le chargea du second, qui compta une centaine d'élèves logés dans les maisons du bourg, sous la surveillance d'un préfet. Ce collège fut uni en 1710 à celui de Château-Gontier.

Par testament du 3 août 1781, accepté par acte devant Brichet, notaire à Contigné, le 13 décembre 1789, Dlle Marie Lemotheux fondait pour quatre-vingt-dix-neuf ans « une école chrétienne pour y faire instruire et apprendre à lire au moins à huit jeunes filles des plus pauvres. » Jacquine Papiau, en fonction en 1791, « réduite

à la dernière misère, » refusa énergiquement de prêter le serment qu'on lui demandait.

Actuellement école laïque pour les garçons ; école tenue depuis 1875 par les sœurs de Briouze pour les filles.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie appartint au XII^e^ s. à la maison de Vendôme. Geoffroy de V. la laissa à Pierre de V., fils de Jean de V., son petit-neveu, qui vivait en 1233. Jean de Vendôme, fils de Pierre de V. et de Gervaise de Mayenne, l'avait cédée à Bouchard, son frère, mais Pierre, son fils, la reprit à titre d'échange en 1283. Elle dut advenir presque aussitôt à la couronne, et Saint-Laurent eut alors une cour royale au nom de laquelle exerçaient les notaires d'un vaste territoire. Je ne connais pas son étendue dans le Maine-et-Loire (sauf pour Andart), mais je trouve depuis le XIII^e^ s. des notaires de la cour de Saint-Laurent à Château-Gontier, Bazouges, Saint-Denis-d' Anjou, Craon, Pommerieux, Saint-Gault, Quelaines, Villiers, Maisoncelles, Bouère, Préaux, la Bazouge-de-Chemeré, Parné. Aucun acte de juridiction contentieuse.

Les ducs d'Anjou eurent Saint-Laurent en apanage. Louis I^er^, par acte daté de Londres où il était prisonnier, au mois d'octobre 1362, reconnut les services de Jean de Saintré, son sénéchal d'Anjou et du Maine, et « les très grans périls et aventures » où il s'était mis, en lui donnant, à titre d'engagement pour lui, Jeanne de Sazillie, sa femme, et leurs héritiers, « le chastel, terre et chastellenie de Saint-Laurens-des-Mortiers, forteresses, maisons, terres, vignes, boys, hayes, préz, pastures, estanz, moulins, fours, garennes par eaux et par terres, passemens, prouffiz de lettres, sceaux et escriptures, cens et rentes de blés, de vin et de deniers, etc. » Le duc retenait la suzeraineté. Cet octroi n'eut pas une longue durée. En 1402, Louis II nomme lui-même le châtelain de Saint-Laurent ; il en gratifie à titre de douaire Yolande d'Aragon, sa femme, le 9 avril 1405, puis Yolande, sa fille, quand, le 1^er^ mai 1412, elle fut fiancée à Jean d'Alençon. Le 26 février 1422 (n. s.), la reine de Sicile nomma Jean de Fontaines, dit Guérin, « lieutenant général ès pais d'Anjou et du Maine sur le fait du gouvernement de la guerre, » et lui fit don à vie de la terre de Saint-Laurent. Il mourut en 1428 après de nombreux exploits, dont le plus brillant fut la victoire de Baugé. Louis III d'Anjou investit alors (18 février 1429) Bertrand de Beauvau, lieutenant général en ses terres de France et capitaine du château d'Angers, à sa vie durant, du « chastel, chastellenie et appartenances de Saint-Laurens-des-Mortiers. » Louis XI les confisqua sur lui en 1472, mais le conseil ducal répondit par une saisie de la terre et seigneurie de Saint-Laurent qui était inséparable du duché.

Ce sont des roturiers qui deviennent, au XVI^e^ s., moyennant finance, engagistes au moins partiels : Christophe de Pincé, sieur des Broces, pour 2.160 ℔, seul après désistement de Jeanne de Pincé, dame de la Nepoirière, Renée Fournier, dame de Noirieux et de Lernière, 1557 ; il y eut retrait sur Jeanne Chalopin, sa veuve. — Guillaume Dugué, d'Angers, pour 3.300 ℔. — René du Bourgneuf, premier président au parlement de Bretagne, seigneur de Cussé et des Vaux, 1597 (Ménage cite aussi François de la Coussaye, dont la fille épousa Palamède de la Grandière en 1591). — Charles Ruyant, pour 4.180 ℔, en 1641. Plusieurs adjudicataires : Jean Gaultier de Brûlon, François d'Anthenaise, sieur du Port, Gabriel de Salles, seigneur de Beaumont, enchérirent en 1645 quand la vente se fit sur Charles d'Angennes, seigneur de Rambouillet. Le troisième eut le dernier mot et ses successeurs dans la terre de Beaumont conservèrent son privilège jusqu'en 1790. L'expertise faite par Gabriel de Salles en 1645 montre « le château entièrement en ruisne, sans aucun logement, les fossés remplis des ruisnes d'iceluy, impossible à faire rebastir, ne paraissant mesme pas où estoient anciennement les fondations. » Dès la fin du XVIII^e^ s., M. de Villoutreys accordait aux habitants la permission d'enlever les pierres pour bâtir des maisons. Il fit même niveler le terrain pour le mettre en culture. On ne voit plus aujourd'hui que l'entrée d'un caveau voûté. Ainsi M. Joubert s'est mystifié lui-même en prenant pour le plan du château un dessin tout moderne d'écolier, oublié dans les papiers de la mairie. Le ruisseau de Savenières formait plusieurs

étangs autour du château.

Notes historiques

Notes historiques. — La proportion élevée des localités de noms anciens est significative ; presqu'aucune n'est dénommée par le nom d'un possesseur. Notons : Molizé, Vassé, Brûlon, Baraise, Mortron, Poirieux, Noirieux, Sourioche, le Heaume, la Segrée, Beaumont, la Prie, la Juquaise, le Plessis, Château-Gaillard, les Prioutés, Guetteloup, etc.

Le 26 mars 1140, Innocent II confirma à l'hôpital Saint-Jean-Baptiste d'Angers les biens que lui avait donnés l'évêque d'Angers à Saint-Laurent-des-Mortiers. Ces biens constituaient un fief. Geoffroy de Vendôme, seigneur de la châtellenie, refusait aux sujets du fief de l'hôpital le droit d'y bâtir des maisons. Il finit, de 1202 à 1206, par le concéder aux étrangers qui n'auraient pas été un an et un jour en son propre fief et ne lui auraient point fait hommage, et les exempta de coutume et d'hommage. Il voulut même que les sujets de l'aumônerie qui, avec sa permission, acquerraient dans son fief, pussent en transférer l'objet dans le fief de la Maison-Dieu.

Au bourg de Saint-Laurent, *in villa Sancti Laurentii de Morteriis,* où le comte d'Anjou et le seigneur de Maulévrier avaient des droits, une rue, *vicus,* dépendait de la châtellenie de Briolay et l'évêque d'Angers pouvait y mettre la mesure de Briolay. Il se plaignit en 1308 que les sergents de Saint-Laurent voulussent y mettre la leur.

Le château était au pouvoir des Français de 1356 à 1362. Mais au début du XV^{e} s., le danger de l'invasion devenant pressant, Jean Touzerie, maître des œuvres de la reine de Sicile, dont M. Port ne donne pas le nom, fit faire par Jean Guenaut, « chaucéeur, » de Miré, d'importants travaux à la chaussée des étangs (marché du 30 août 1418). Les ponts levis et dormants avaient aussi besoin d'une réfection complète, « pour ce qu'il n'y a pont, dit le maître des œuvres, qui ne soit tout pourry et rompu et sont iceux ponts levis attachés à rortes (harts) et estayés par dessoubz. » Cet article est rayé des dépenses, mais, le 15 mai suivant, « le trésorier apporta à Saint-Laurent certaines lettres touchant la « réparation et emparement du chastel, avecques obligation des habitants du païs » de les faire et de veiller à la garde. Sage précaution mais insuffisante. Après la prise de Pontorson (8 mai 1427), et pendant l'absence du seigneur de Retz, Christophe Hanson, qui avait déjà fait un coup de main sur Ramefort, Philippe Gough, Martin Godfroy, dit Le Grimpeur, avec trente archers de la garnison de Sainte-Suzanne, arrivèrent un matin devant Saint-Laurent et, pendant que Jacques de Scépeaux, avec ses hommes, était à la messe à l'église qui est en face du château, ils forcèrent les portes, entrèrent subrepticement et s'emparèrent du donjon. Le capitaine français fut pris, ses soldats s'enfuirent, et les Anglais laissèrent dans la place, pour y commander, Guillaume Oldehaule. Mais le sire de Retz revint bientôt chasser les Anglais. D'Arondel, dans sa campagne de dévastation (1433, 1434), détruisit le château de Saint-Laurent.

Le 2 novembre 1589, Jean Gaultier, Jean Restif, Marc Blanche, de Saint-Laurent-des-Mortiers, sont à Sablé sous les ordres du sire de Beaumont, lieutenant de Boisdauphin.

Éphémérides révolutionnaires : 11 mars 1793, visites domiciliaires à l'occasion des attroupements qui avaient eu lieu à Château-Gontier et qui devaient se renouveler à Saint-Denis et à Contigné pour empêcher le recrutement à Saint-Laurent et à Saint-Denis. — 24 mars, mise à l'enchère des bancs de l'église, abandonnés par la plupart des habitants « à cause des opinions religieuses. » — 5 juin-17 juillet 1794, le comité révolutionnaire consigne dans le bourg tous les aristocrates, avec ordre de comparaître « à une heure non fixée, au son de la caisse. » On en expédie une vingtaine dans les prisons de Château-Gontier. — 3 août, Coquereau surprend la municipalité dans la salle de la cure et massacre huit de ses membres.

Maires

Maires : Louis *Faribault,* décembre 1792. — René *Poitevin,* an III. — René *Simon,* 1798. — de *Bonchamps,* 1800, † 1806. — Louis-Florent de *Bonchamps* fils, 1806, 1824. — *Châtelain,* 1827, 1830. — René *Couet,* 1832, 1837. — René *Abafour,* 1837-1840. — Eugène *Leroy,* 1840, 1846. — Louis-Florent de *Bonchamps,* ancien sous-préfet, 1850, † 1853. — René *Châtelain,* 1853, † 1859. — Joseph *Hayer,* 1859-1868. — Joseph *David,* 1868-1870. — Louis *Jouin,* 1870-1888. — Arsène *Bruneau,* 1888.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1618. — Chron. mss. de M. l'abbé Foucher. — *Revue du Maine,* t. VIII, p. 51 ; t. XV, p. 341 et suiv. ; t. XVI, p. 96, 98 ; t. XX, p. 79 ; t. XXI, p. 316 (art. d'A. Joubert). — Arch. de la M., B. 2.310, 2.370, 2.390, 2.434, 2.484, 2.632, 2.852, 2.874, 2.876. — Arch. nat., P. 1.334/4, f. 61, 125, 138, 139, 140, 144 ; 1.334/10 : 1.339, f. 1, 3. — Arch. de la Vienne, H/3. 142. — Ménage, *Vita P. Ærodii.* p. 430. — Arch. de M.-et-L., G. 689. — Bibl. nat., P. orig. au mot Champagné, pièce 17. — Notes mss. de M. Lecottier, curé, et de M. P. Lemesle.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *Baraise, Beaumont, Brûlon, le Heaume, la Juquaise, Mortron, Noirieux.*